



Association Intercommunale
Asse et Boiron



Comité de Direction

Préavis no 02/2022

Budget de fonctionnement 2023

Responsable : Anthony Hinder

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers

Introduction

Conformément à l'article 93a de la loi du 28 février 1956 sur les communes et associations de commune (LC) ; aux articles 5 et 6 du règlement du 14 décembre 1979 – état au 01.07.2006 - sur la comptabilité des communes et associations de commune (RCCom) et aux dispositions des statuts de l'Association Intercommunale Asse et Boiron, le CoDir établit le budget de fonctionnement et celui-ci doit être approuvé par le Conseil intercommunal avant le 30 septembre.

Le CoDir vous présente le budget pour l'année 2023 dont le montant total s'élève à CHF 5'058'194.- à comparer à celui de 2022 de CHF 4'712'704.-.

Commentaires

Administration générale

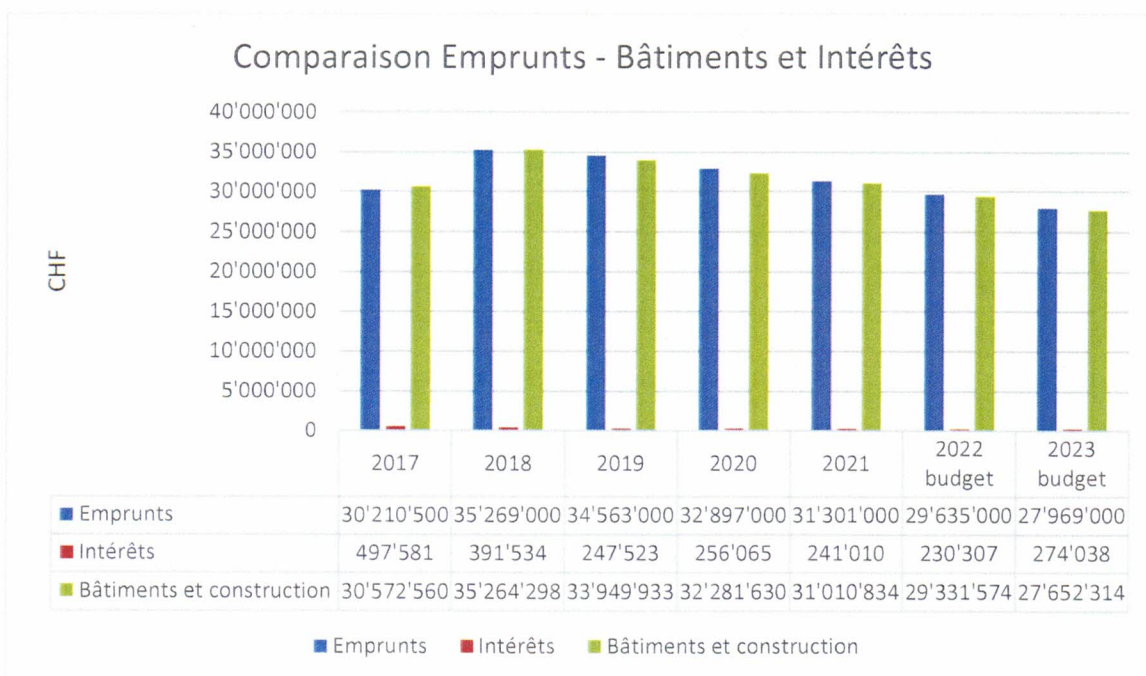
L'Association intercommunale Asse et Boiron a un nouveau logo, choisi par le Comité de Direction à l'unanimité.

En voici le principe :

- Les A et la cheminée pour les bâtiments scolaires
- La toiture lignée pour la place de sports
- La vague pour la piscine

Finances

La dette se situera à CHF 29'635'000.- au 1^{er} janvier 2023. Deux nouveaux ATF ont été renouvelés, CHF 890'000.- à 1.6% et CHF 2'500'000 à 1.14%. Reste CHF 5'000'000.- à renégocier en janvier 2023. Nos emprunts (ATF) à ce jour se situent entre 0.25% et 2.34%.



Domaines et Bâtiments

Terrain

Rien de particulier

Bâtiment A-B-C

L'AIAB se fournit pour l'électricité sur le marché libre depuis 2018. Nous profitons jusqu'au 31.12.2022 d'un taux moyen sur 4 ans de 7.3475 ct/kWh. À la suite des événements internationaux et leurs conséquences, nous avons renouvelé nos contrats d'achat d'électricité avec la participation de la société Powergia Sàrl, société de courtage en électricité. Elle nous a mis en contact et organisé une mise inversée auprès de 50 fournisseurs potentiels en Suisse. En 30 minutes, 39 numéros de bids ont été placés, de 25ct/kWh à 19.298 ct/kWh le meilleur prix par Romande Energie, ceci pour l'ensemble de nos bâtiments, piscine comprise.

Le prix du mazout de chauffage est en augmentation de 70%.

Personnel : 5.7 ETP entretiennent journallement une surface de bâtiment de plus de 12'000 m², ainsi que les extérieurs et la place de sports.

Salles de gym

Les pellets de chauffage qui sont indexés au prix du gaz subissent une hausse actuelle de 45%.

La répartition des charges de sport aux communes est définie selon la convention entre l'AIAB et l'AEE. Cette convention tient compte du temps d'utilisation par le scolaire et les sociétés civiles, soit respectivement 9h30 et 5h. L'AEE prend en charge le total des amortissements et des intérêts. Le solde des charges est réparti selon les heures d'utilisation.

Restaurant et médiathèque

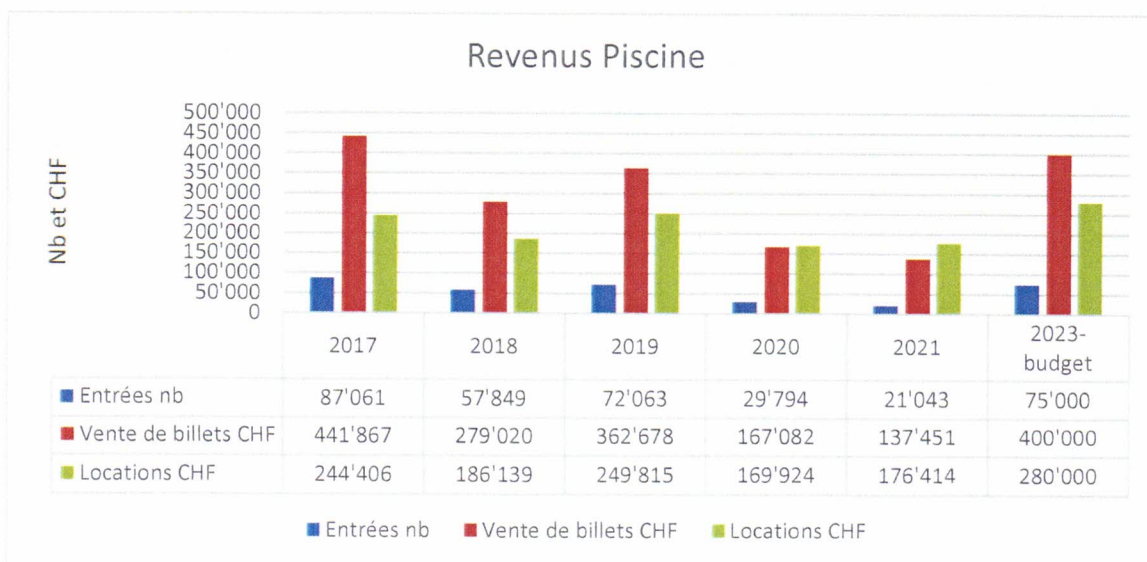
Le restaurant donne satisfaction aux utilisateurs. Les derniers contrats d'entretien pour les installations techniques ont été signés.

Piscine

La fréquentation de notre piscine est revenue à la normale depuis la fin de la pandémie, mais nous avons de la peine à équilibrer nos charges. Le Cercle des Nageurs de Nyon a augmenté sa fréquentation.

Personnel : 5.4 ETP et les auxiliaires pour les remplacements dus au planning et aux vacances de notre personnel gèrent l'exploitation de la piscine.

Une étude énergétique va être faite par une société spécialisée.



Bâtiment Swisscom

Avec l'intégration du bâtiment Swisscom dans l'enveloppe du restaurant scolaire, seuls les intérêts et amortissement subsistent.

Place de sports

La place de sports tient toutes ses promesses, elle est utilisée par les écoles, les sociétés sportives et la population d'Asse et Boiron à satisfaction. La répartition de charges de sport aux communes est faite selon les mêmes critères que pour les salles de gym.

Commentaires

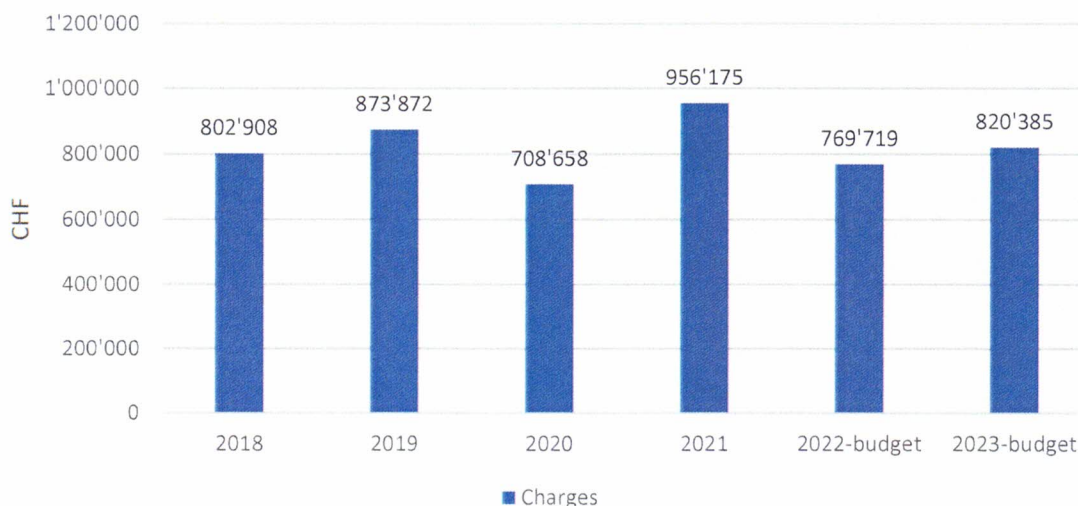
Le budget n'amène pas d'autres commentaires particuliers. Des renseignements complémentaires sont donnés pour les rubriques ayant subi des modifications significatives dans le budget 2023.

Répartitions des charges

Communes Asse et Boiron

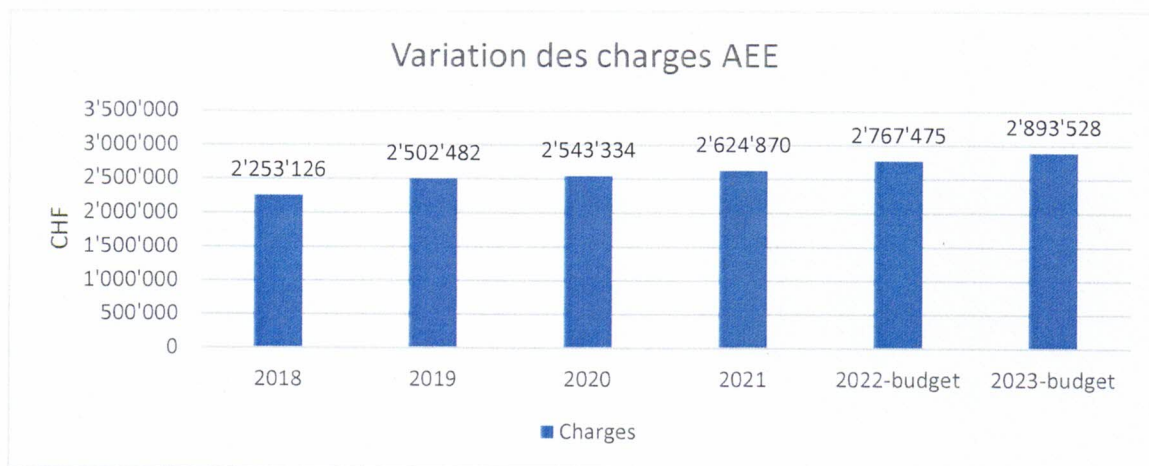
| | | Budget 2023 | Budget 2022 | Comptes 2021 |
|-------------------------|------------|----------------|----------------|-------------------|
| Administration générale | CHF | 58'090 | 58'080 | 64'079.03 |
| Finances | CHF | 15'564 | 15'594 | 12'853.37 |
| Halles de gym 1-2-3 | CHF | 91'275 | 74'205 | 51'471.44 |
| Piscine | CHF | 627'910 | 594'580 | 802'864.89 |
| Parking piscine | CHF | 20'346 | 20'140 | 19'334.00 |
| Place de sport | CHF | 7'200 | 7'120 | 5'572.50 |
| Total | CHF | 820'385 | 769'719 | 956'175.23 |

Variation des charges des communes



Association Intercommunale Enfance et Ecole Asse et Boiron

| | | Budget 2023 | Budget 2022 | Compte 2021 |
|--------------------------|------------|------------------|------------------|---------------------|
| Terrains et parking CSBC | CHF | 126'750 | 123'734 | 145'187.09 |
| Bâtiment A-B-C | CHF | 1'385'662 | 1'360'274 | 1'216'906.23 |
| Halles de gym 1-2-3 | CHF | 526'346 | 501'942 | 490'104.20 |
| Restaurant scolaire | CHF | 739'475 | 670'336 | 662'754.48 |
| Pavillon | CHF | 10'220 | 6'720 | 5'973.50 |
| Place de sport | CHF | 105'075 | 104'469 | 103'944.83 |
| Total | CHF | 2'893'528 | 2'767'475 | 2'624'870.33 |



Conclusion

Vu ce qui précède, le Comité de Direction de l'Association Intercommunale Asse et Boiron vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal Asse et Boiron

- Dans sa séance du 13 septembre 2022 ;
- Vu le préavis du CoDir N° 02/2022 « Budget de fonctionnement 2023 » ;
- Ouï le rapport de la Commission de Gestion ;
- Attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

Décide

- D'accepter le budget de fonctionnement 2023 tel que présenté.

Ainsi adopté par le Comité de Direction dans sa séance du 23 août 2022 pour être soumis à l'approbation du Conseil Intercommunal Asse et Boiron.

Au nom du
Comité de Direction

Le Président
S. Melly

La Secrétaire
Bardel

Annexe : budget 2023 / plan de dépense d'investissement

Préavis 02/2022 version V02

